

# Air2030

Nouvel avion de combat F-35A  
et système de défense sol-air Patriot  
pour la protection de la Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS





*Le F-35A protège la population suisse. Au quotidien, il se charge du Service de police aérienne. En cas de tensions ou de conflit, il assure la protection contre les attaques aériennes. L'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine montre combien il est important de disposer des forces aériennes modernes et d'une armée bien équipée.*



*Viola Amherd,  
conseillère fédérale et cheffe du DDPS*



### **Le monde et l'Europe sont devenus moins sûrs.**

La situation s'est détériorée sur le plan de la politique de sécurité. Les rivalités politico-militaires ont augmenté. La défense des intérêts propres prend une tournure plus agressive, jusqu'au recours à des moyens militaires. Le risque est grand que cette instabilité s'inscrive dans la durée.



### **La Suisse a besoin d'avions de combat et d'un système de défense sol-air.**

La Suisse entend surveiller et protéger son espace aérien ainsi que le défendre en cas de conflit armé. Ainsi, elle a besoin d'une solution combinant avions de combat et système de défense sol-air. En effet, sans sécurité dans les airs, il n'y a pas de sécurité au sol.



### **Les moyens actuels de protection de l'espace aérien seront bientôt obsolètes.**

Les avions de combat actuels seront bientôt obsolètes. La défense sol-air arrive elle aussi à la fin de sa durée d'utilisation. Aucun système de défense sol-air de longue portée n'est disponible. Il faut ainsi pallier ces graves lacunes de sécurité.



### **Il n'existe aucune solution de remplacement.**

Une alternative aux avions de combat et au système de défense sol-air n'est envisageable ni maintenant ni à l'avenir. Les drones, les hélicoptères et les avions d'entraînement volent trop lentement et trop bas. Un système de défense sol-air seul n'est pas susceptible de remplacer les avions de combat. Une collaboration internationale existe, mais elle nécessite de disposer de moyens propres, et le principe de neutralité limite son ampleur.



### **Le choix se fonde sur le processus d'évaluation.**

Qu'il s'agisse du nouvel avion de combat ou du système de défense sol-air de longue portée, les candidats ont été comparés au moyen d'une analyse coûts-utilité exhaustive, qui a permis de déterminer les modèles les mieux adaptés.



### **Le F-35A est l'avion de combat dont la Suisse a besoin.**

Le F-35A permet de garantir la protection de conférences et les services de police aérienne ainsi que la souveraineté et la défense de l'espace aérien. Grâce à ses capteurs, sa mise en réseau et sa caractéristique d'avion furtif, il ouvre la voie à la nouveauté. Sur le plan technologique, il bénéficiera encore longtemps d'une longueur d'avance.



### **Patriot est la défense sol-air dont la Suisse a besoin.**

Le système Patriot protège l'espace aérien en cas de restrictions du trafic aérien, de tensions accrues et de conflit armé – seul comme en combinaison avec les avions de combat. Patriot peut contribuer au quotidien à la représentation de la situation aérienne. Sa distance d'engagement et sa capacité à durer sont considérables.



### **Le renouvellement des Forces aériennes peut être assumé financièrement.**

L'évaluation a montré que le F-35A et le système Patriot engendrent les coûts les plus bas, tant pour leur acquisition que pour leur fonctionnement, pour un bénéfice de loin le plus élevé. Le F-35 et le système Patriot représentent un investissement pour la sécurité des décennies à venir.



### **Les acquisitions renforcent l'industrie suisse.**

L'acquisition des F-35A et du système Patriot s'assortit d'investissements, de travaux de maintenance et d'affaires compensatoires. Elle permettra aux entreprises suisses actives dans le domaine de la sécurité d'accéder à des technologies de pointe et à de nouveaux débouchés. Des centaines de places de formation et de travail à haute valeur ajoutée verront ainsi le jour ces prochaines décennies.



Vidéo : pourquoi la Suisse a besoin de nouveaux avions de combat

## Le monde et l'Europe sont devenus moins sûrs.

Le monde et l'Europe ont perdu en sécurité. Les rivalités politico-militaires s'accroissent. La défense des intérêts propres a pris une tournure plus agressive, jusqu'au recours à des moyens militaires. L'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine constitue une violation massive du droit international. Elle a fait éclater un conflit armé brutal en Europe. Cette guerre a durablement détérioré la situation sécuritaire dans notre environnement direct. De manière générale, l'instabilité a également augmenté aux confins de l'Europe: il y a, du Caucase du Sud à l'Afrique de l'Ouest en passant par le Moyen-Orient, des conflits armés, des guerres civiles et autres conflits larvés.

La Russie modernise ses forces armées depuis plusieurs années, tandis que de nombreux États d'Europe de l'Ouest s'attèlent à en faire de même, en particulier pour leurs armées de l'air. La guerre en Ukraine a nettement renforcé cette tendance. Plusieurs pays d'Europe de l'Ouest accroissent leurs investissements dans la défense. De nouveaux avions de combat sont achetés, des systèmes de défense sol-air sont déployés ou renforcés. Les acquisitions d'armes de portée toujours plus importante se multiplient. La recrudescence des exercices militaires, pour certains agressifs, accroît le risque d'erreurs d'appréciation et d'incidents aux conséquences imprévisibles. On peut s'attendre à ce que cette situation d'instabilité perdure.

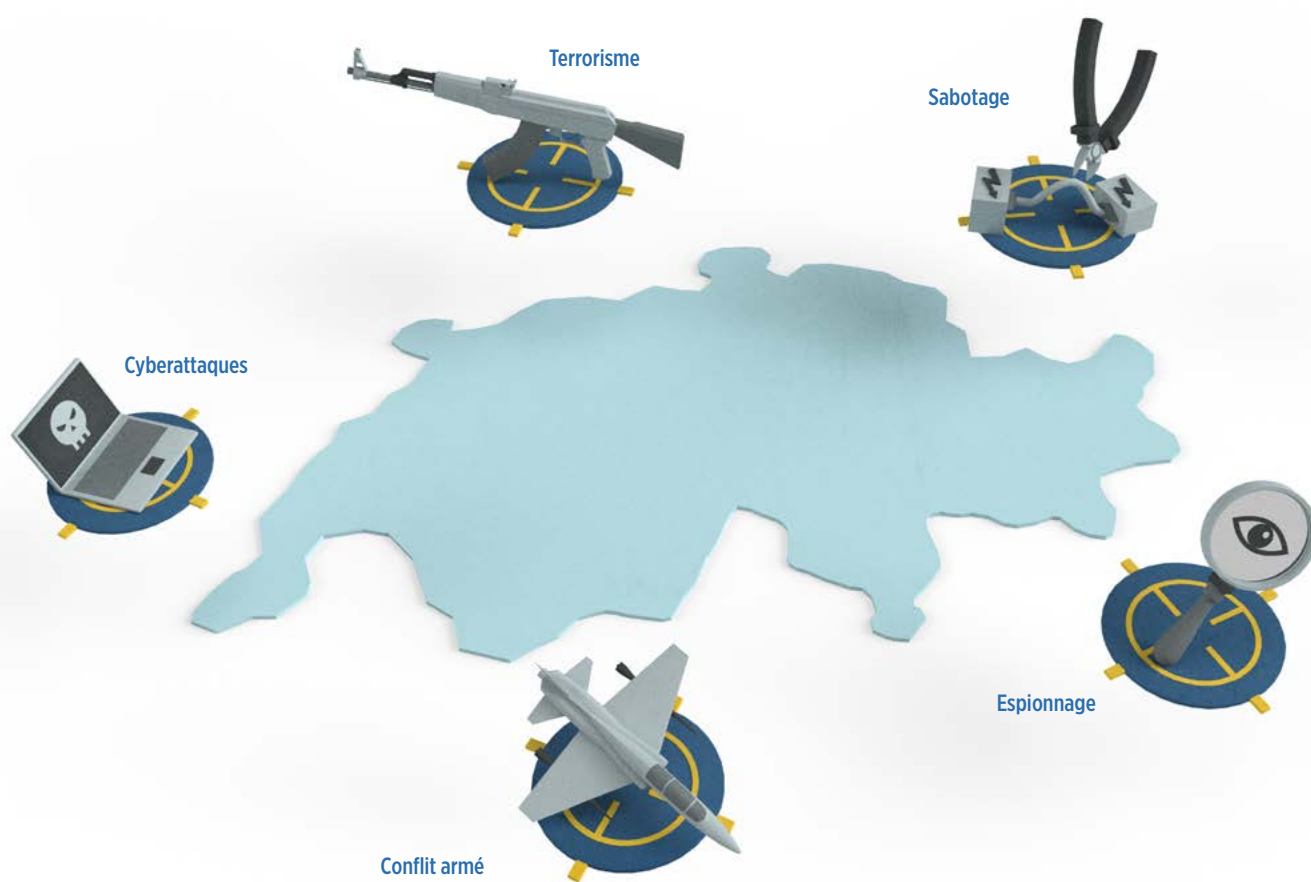
D'autres menaces ont également augmenté, notamment le terrorisme et les cyberattaques, ce qui ne change rien à la nécessaire défense de l'espace aérien, puisque les menaces les plus récentes n'ont pas remplacé les menaces existantes, mais s'y sont ajoutées, rendant ainsi la situation plus dangereuse. Les avions de combat et la défense sol-air contribuent aussi à protéger la Suisse contre les attaques terroristes dans les airs et depuis les airs. Les mesures de protection de l'espace aérien et du cyberspace ne sont pas interchangeables, mais complémentaires.

### Neutralité

En tant qu'État neutre, la Suisse ne participe pas à des conflits armés, ne soutient militairement aucune partie au conflit et n'est pas membre d'une alliance de défense. C'est pourquoi la Suisse doit pouvoir se protéger elle-même. Il s'agit pour elle de dépendre le moins possible d'autres États ou organisations, en particulier en temps de crise. Une Suisse sûre contribue à la sécurité de l'Europe. En cas de conflit armé dirigé contre elle, la Suisse peut s'allier à d'autres États pour assurer sa défense. Sa neutralité deviendrait alors caduque. Mais toute coopération implique d'apporter une contribution substantielle à l'effort collectif.

## Menaces

Ces dernières années, le contexte sécuritaire de la Suisse s'est détérioré. Les menaces se sont diversifiées, ont franchi les frontières et se sont également rapprochées. Celles les plus récentes n'ont pas remplacé les menaces existantes, mais s'y sont ajoutées, rendant ainsi la situation plus dangereuse. La guerre en Ukraine le démontre de façon radicale.



## La Suisse a besoin d'avions de combat et d'un système de défense sol-air.

La Suisse entend surveiller et protéger son espace aérien ainsi que le défendre en cas de conflit armé. Lors de tensions accrues, les Forces aériennes contribuent à tenir la Suisse à l'écart des conflits armés. En cas d'attaque, elles défendent l'espace aérien et appuient les propres troupes au sol. En tant qu'État neutre, la Suisse veut défendre son espace aérien avec ses propres moyens.

Au quotidien, les Forces aériennes assurent le service de police aérienne. Elles veillent au respect des règles du trafic aérien en collaboration avec le service civil de navigation aérienne, viennent en aide aux aéronefs en détresse et interviennent en cas de violation de l'espace aérien. Cette mission doit être assurée 24 heures sur 24, sept jours sur sept. C'est pourquoi deux avions de combat armés sont disponibles, capables de décoller dans le quart d'heure qui suit. En cas de restrictions du trafic aérien, par exemple lors de conférences internationales, les Forces aériennes font respecter ces mesures au moyen de leurs avions de combat et de la défense sol-air.

Les Forces aériennes sauvegardent la souveraineté aérienne et empêchent les violations de l'espace aérien en période de fortes tensions. Si un conflit armé venait à éclater dans les environs de la Suisse, une protection digne de ce nom de son espace aérien pourrait éviter au pays d'être entraîné dans le conflit.

En cas de conflit armé, les Forces aériennes protègent la population suisse et les infrastructures essentielles pour le pays; de plus, elles permettent aux troupes suisses d'intervenir au sol. Elles appuient également les Forces terrestres depuis les airs en procédant à des reconnaissances et en intervenant avec précision contre des cibles au sol.

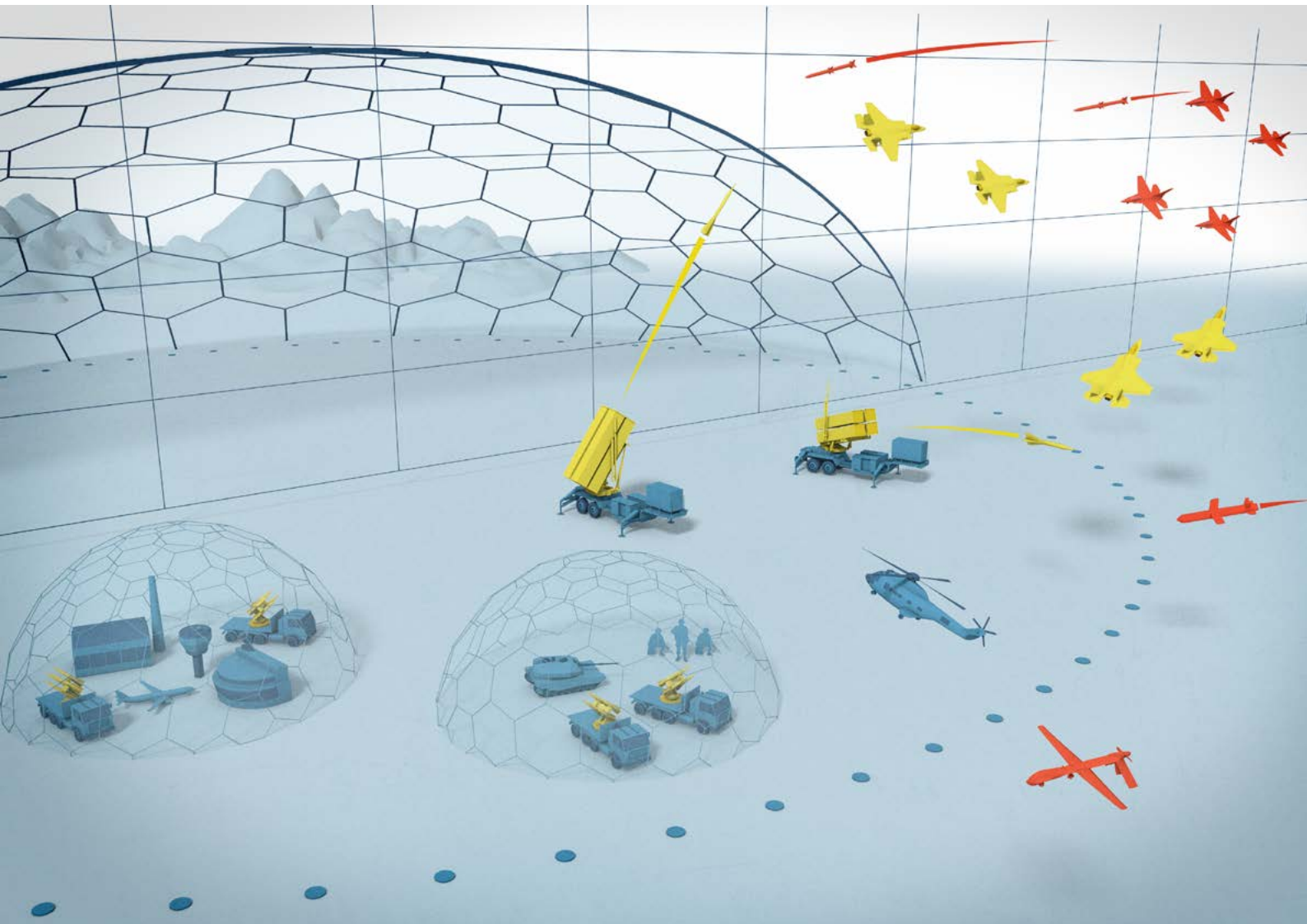
### Avions de combat et défense sol-air

La Suisse a besoin à la fois d'avions de combat et d'un système de défense sol-air. Les avions de combat sont polyvalents et capables d'assurer des missions diverses, de la police aérienne à l'appui des troupes au sol. Ils ne peuvent toutefois pas rester très longtemps dans les airs. La défense sol-air est quant à elle moins adaptable et mobile, mais elle offre une protection permanente. Elle peut lutter contre plusieurs types de cibles, y compris des missiles en approche.



## Défense aérienne intégrée

Pour défendre l'espace aérien, une solution combinant avions de combat et de moyens de défense sol-air est nécessaire. Les avions de combat s'adaptent à l'engagement. Ils peuvent produire des efforts principaux et accomplissent un large éventail de missions, du service de police aérienne à la défense aérienne en passant par l'appui aux Forces terrestres. La défense sol-air offre une protection permanente. Tandis que les systèmes de longue portée couvrent des secteurs étendus et complètent les avions de combat, les systèmes de courte portée protègent des ouvrages et des formations au sol.



## Les moyens actuels de protection de l'espace aérien seront bientôt obsolètes.

Les avions de combat et les moyens de défense sol-air actuels atteindront bientôt la fin de leur durée d'utilisation. Aucun système de défense sol-air de longue portée n'est disponible.

Mis en service en 1997, les 30 F/A-18 Hornet pourront être engagés jusqu'aux alentours de 2030 grâce à un programme de prolongation de leur durée d'utilisation. Une prolongation supplémentaire serait coûteuse et présenterait des risques techniques et financiers considérables. Leur remplacement d'ici 2030 s'impose aussi parce que les autres pays qui utilisent le F/A-18 Hornet l'auront retiré d'ici là. Demeurer la seule armée de l'air à recourir plus longtemps à ce type d'avion constituerait un risque à la fois financier et technique, tant pour l'entretien que pour la gestion des pièces de rechange.

Les F-5 Tiger sont en service depuis plus de 40 ans. Une partie de leur technologie date des années 1950. Ils n'auraient aucune chance en combat aérien contre un adversaire moderne. Toutefois, 25 de ces avions demeurent engagés pour soulager la flotte de F/A-18. Ils servent notamment à la représentation des buts, à l'instruction, à la Patrouille Suisse et à la police aérienne, mais seulement de jour et par bonne visibilité.

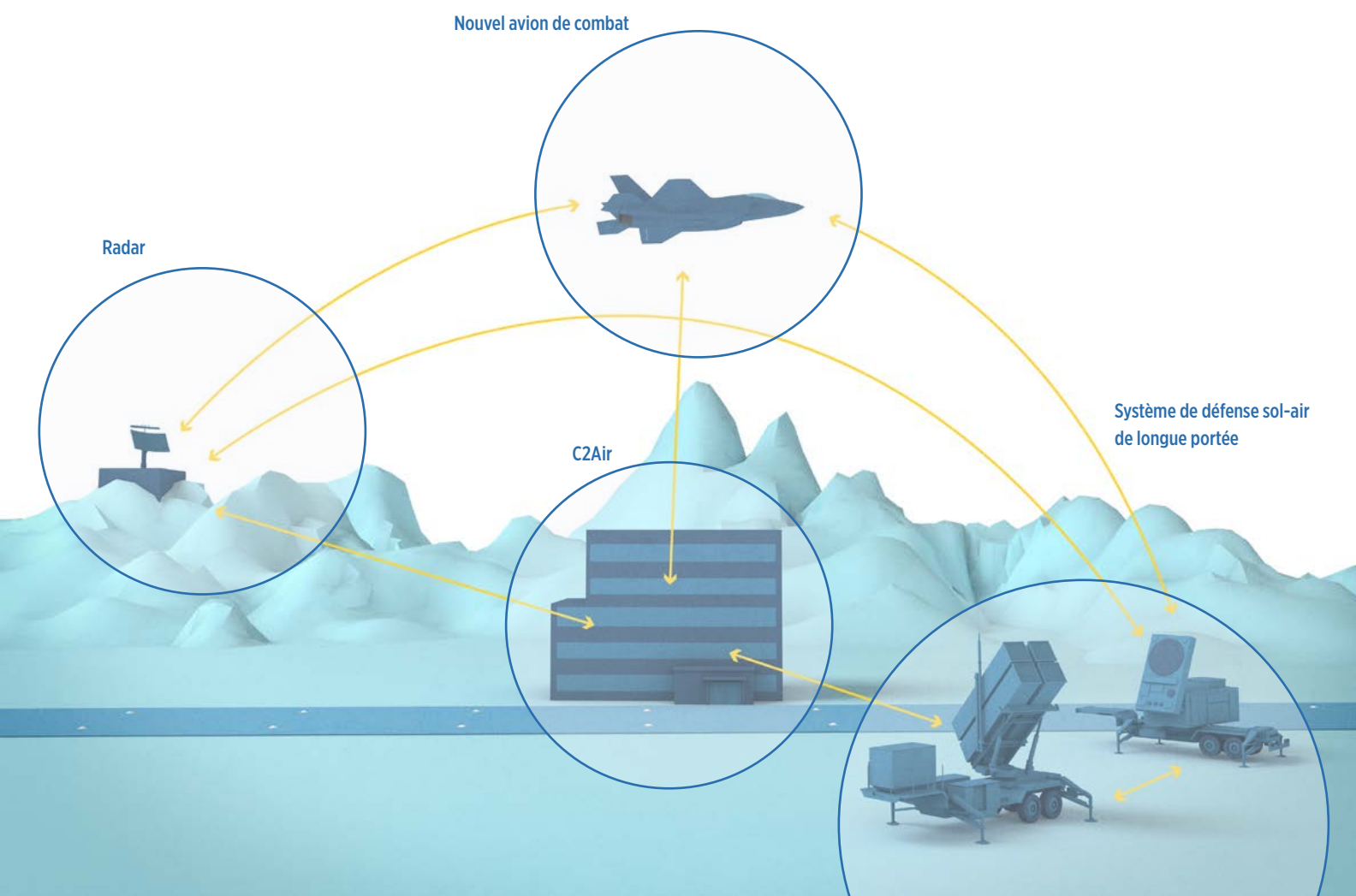
Les canons de défense antiaérienne qui assurent la protection de certains ouvrages contre les menaces à courte distance sont en service depuis 1963. Les Forces aériennes disposent en outre des engins guidés mobiles de défense contre avions Rapier et des systèmes légers de défense contre avions Stinger pour la défense de l'espace aérien inférieur. Le système Rapier, qui est en service depuis 1984, doit être mis hors service à la fin de 2022. Quant au système Stinger, il est utilisé depuis 1993. Ces moyens de courte portée doivent être remplacés, mais uniquement après l'acquisition d'un système de longue portée.

### Défense sol-air de longue portée

La Suisse a besoin d'une défense sol-air de longue portée pour combler une lacune de sécurité. Un tel système permet de couvrir efficacement des secteurs étendus. Un nombre réduit de positions suffit pour protéger la majeure partie des régions les plus densément peuplées du pays. Les systèmes de longue portée complètent en outre les avions de combat et produisent un effet plus dissuasif que ceux de courte portée.

## Air2030

Le programme Air2030 comporte quatre projets : le nouvel avion de combat, le système de défense sol-air de longue portée, le renouvellement du système de conduite et de communication du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations (C2Air) et le renouvellement des systèmes de capteurs du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations (Radar). Il est indispensable de coordonner le contenu, le calendrier et le financement de ces quatre volets.



## Il n'existe aucune solution de remplacement.

Les Forces aériennes ont besoin d'avions de combat et d'une défense sol-air pour accomplir leurs missions.

La défense sol-air apporte une contribution précieuse à la défense aérienne en assurant une protection permanente. La défense sol-air ne peut cependant être engagée que pour abattre des objets volants. Elle ne peut ni les identifier dans les airs, ni les avertir, ni les repousser, ni les contraindre à atterrir.

Si les drones se révèlent utiles pour la reconnaissance, ils ne se prêtent pas à des missions de police aérienne ou de défense contre des avions de combat ou des missiles de croisière. La présence d'un pilote à bord est notamment incontournable pour le service de police aérienne afin de garantir la pertinence des décisions à prendre.

Les hélicoptères de combat permettent quant à eux de fournir un appui aux Forces terrestres, mais ils ne peuvent pas être engagés pour des missions de police ou de défense aérienne. Vulnérables et trop lents, ils ne peuvent pas voler à des altitudes suffisamment élevées.

Actuellement, aucun avion de combat léger ne remplit les exigences minimales, ne serait-ce que du service de police aérienne. Il manque aux appareils disponibles sur le marché soit l'aptitude à atteindre des vitesses supersoniques, soit la vitesse ascensionnelle, soit la capacité d'accélération, soit l'équipement en radar et armement adapté. Aucun ne serait en mesure d'intercepter des avions en temps voulu, encore moins de les affronter.

Acquérir des F/A18 Hornet d'occasion ne constitue pas une option judicieuse. D'abord, aucun appareil n'est proposé à la vente, et ils seraient de toute manière obsolètes dans dix ans. L'acquisition d'autres modèles d'occasion ne serait pas non plus une solution durable, des investissements considérables étant nécessaires pour les rendre opérationnels, alors qu'ils seraient eux aussi rapidement obsolètes.

Une collaboration internationale existe déjà. Logistique commune, entraînement conjoint et coopération en matière de police aérienne ne sont conciliables avec le principe de neutralité que dans la mesure où l'État partenaire n'est pas impliqué dans un conflit armé international. De plus, la collaboration internationale ne dispense pas de disposer de ses propres moyens substantiels.

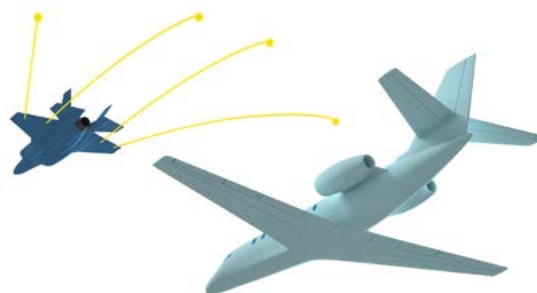
## Service de police aérienne

Les Forces aériennes assurent le service de police aérienne au quotidien. Elles veillent à l'observation des règles du trafic aérien, apportent leur aide aux aéronefs en détresse et interviennent en cas de violation de l'espace aérien. Pour accomplir leurs missions, elles ont besoin d'avions de combat supersoniques armés.

**Scénario: un avion non identifié pénètre dans une zone d'interdiction de vol, par exemple au-dessus du lieu où se déroule une conférence internationale. Il est impossible d'établir le contact avec le pilote depuis le sol.**



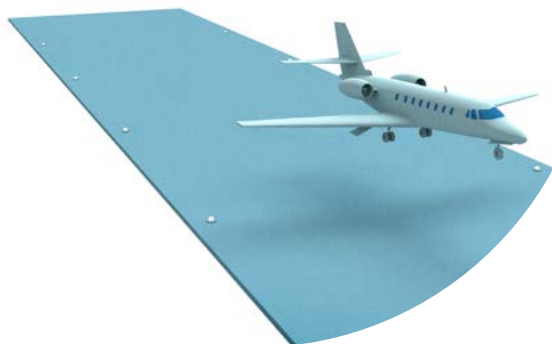
Seul un avion de combat peut s'engager à l'altitude et à la vitesse nécessaires pour rattraper cet avion non identifié. Le pilote de l'avion de combat tente alors d'établir le contact avec le pilote de l'avion non identifié.



Si la tentative de communication échoue malgré les signaux radio et manuels, des leurres à infrarouge peuvent être largués en guise d'avertissement.



L'avion de combat enjoint à l'avion non identifié de le suivre et l'escorte jusqu'à l'atterrissage.



Si le pilote de l'avion non identifié ne se conforme pas aux ordres, l'usage des armes est autorisé lorsque tout autre moyen disponible s'avère insuffisant.

## Le choix se fonde sur le processus d'évaluation.

La mission des Forces aériennes étant de protéger la population suisse contre toute menace ou attaque, la situation en temps de paix ne peut pas servir d'étalon pour évaluer les moyens de protection de l'espace aérien. Mais il n'est pas non plus réaliste d'envisager une autonomie de notre défense aérienne sur une durée de plusieurs mois contre un puissant adversaire.

C'est pourquoi le scénario retenu pour évaluer les besoins est une situation de tensions accrues pouvant durer des semaines, voire des mois, et déboucher à tout moment sur une attaque. Dans un tel contexte, il revient aux Forces aériennes d'assurer le contrôle permanent de l'espace aérien et d'intervenir tout de suite en cas de violation de l'espace aérien.

Le Conseil fédéral a choisi l'avion de combat et le système de défense sol-air de longue portée les mieux adaptés à la Suisse sur la base d'une évaluation technique exhaustive, y compris des essais en vol et au sol en Suisse.

Lors de l'évaluation, les candidats ont été comparés les uns aux autres au moyen d'une analyse coûts-avantages. Le DDPS a comparé l'utilité des systèmes au moyen d'une analyse comprenant quatre critères d'évaluation principaux: l'efficacité (efficacité opérationnelle, autonomie à l'engagement), le support des produits (facilité de maintenance, autonomie du support), la coopération (entre forces armées et autorités responsables de l'acquisition) et les affaires compensatoires directes. Pour comparer les candidats, l'utilité a ensuite été mise en regard des coûts d'acquisition et de fonctionnement.

Le rapport d'évaluation comprenant tous les résultats a servi de base au Conseil fédéral pour le choix final.

Vidéo: Processus d'évaluation en prenant l'exemple du nouvel avion de combat



## Capacité à durer

Les avions de combat bénéficient d'une technologie très complexe. Pour maintenir en permanence deux patrouilles de deux avions dans les airs, un nombre d'avions bien plus important est nécessaire. Pour engager quatre avions en permanence, il en faut au moins seize au total, et environ seize de plus pour des raisons de maintenance, pour l'instruction et pour l'entraînement.





## Le F-35A est l'avion de combat dont la Suisse a besoin.

Le Conseil fédéral a choisi le constructeur américain Lockheed-Martin pour ses 36 futurs avions de combat. Le F-35A l'a emporté de loin sur ses concurrents en affichant à la fois l'utilité la plus élevée et le coût le plus bas.

Le F-35A est un avion de combat polyvalent: il est propre à assurer le service de police aérienne, la protection de conférences, la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien en cas de menace terroriste persistante et la défense aérienne. En plus des avions et des hélicoptères, il peut également combattre des drones et des missiles de croisière. En outre, ses capacités de reconnaissance aérienne et d'engagement précis contre des cibles terrestres lui permettent d'appuyer les troupes au sol.

Le F-35A convient parfaitement au service de police aérienne. Il combine de très bonnes capacités de vitesse ascensionnelle et d'accélération avec une grande réserve de carburant. Il possède d'excellentes caractéristiques de vol et il est équipé de capteurs de pointe pour détecter et identifier d'autres aéronefs. Il est déjà utilisé par d'autres armées de l'air européennes pour le service de police aérienne.

En tant qu'avion de combat de la dernière génération, le F-35A représente un énorme bond en avant technologique. Il dispose de systèmes innovants, très performants et totalement interconnectés. Il est conçu de sorte qu'il est difficile de l'identifier et de le combattre. Ses progrès technologiques lui assurent une grande longévité qui lui permettra d'être engagé jusque dans les années 2060.

La supériorité de son système d'information, associée à la simplicité de son fonctionnement, modifie le contenu des entraînements en permettant de réduire les heures de vol nécessaires. Le nombre de mouvements peut être divisé par deux par rapport à la situation actuelle, et les émissions de CO<sub>2</sub> peuvent être réduites de 25%.

La production du F-35 est déjà d'environ 800 unités. À terme, plus de 3000 F-35 seront engagés dans le monde. Seize États, dont neuf en Europe, ont déjà commandé cet avion, ce qui réduit les risques de dépendance et offre de nombreuses possibilités de coopération. Sans oublier que la Suisse conserve la souveraineté sur ses données. Elle peut utiliser le F-35A en toute autonomie en décidant elle-même des données qu'elle entend échanger avec le fabricant ou d'autres armées de l'air.

Vidéo: F-35A – Le bon choix pour la Suisse





## **Patriot est la défense sol-air dont la Suisse a besoin.**

Le Conseil fédéral a choisi le constructeur américain Raytheon pour ses cinq futures unités de feu Patriot. Le système Patriot s'est démarqué pendant l'évaluation en affichant à la fois l'utilité la plus élevée et le coût d'acquisition et d'exploitation le plus bas.

Le système Patriot protège l'espace aérien en cas de restrictions du trafic aérien, de tensions accrues et de conflit armé – seul comme en combinaison avec les avions de combat. Au quotidien, il contribue à établir et à diffuser l'image de la situation aérienne. Il protège des attaques d'avions, de drones volant à haute altitude, de missiles de croisière et d'engins guidés. Il a en outre une capacité restreinte à lutter contre des missiles sol-sol balistiques à moyenne portée.

Sa capacité à durer est élevée, et sa distance d'engagement très importante, puisqu'elle dépasse largement cinquante kilomètres. Quant à l'altitude d'engagement, elle est nettement supérieure à vingt kilomètres. Ces qualités font que la contribution de Patriot à la défense aérienne intégrée est considérable.

Dix-sept États dont sept en Europe ont déjà ce système, ce qui réduit les risques de dépendance et offre de nombreuses possibilités de coopération. Sans oublier que la Suisse conserve la souveraineté sur ses données. Elle peut utiliser Patriot en toute autonomie en décidant elle-même des données qu'elle entend échanger avec le fabricant ou d'autres armées de l'air.

## Le renouvellement des Forces aériennes peut être assumé financièrement.

L'évaluation a montré que l'avion de combat F-35A engendre les coûts les plus bas, tant pour son acquisition que pour son fonctionnement, et présente de loin l'utilité la plus élevée. Le nouvel avion de combat ne dépasse pas le plafond de six milliards de francs adopté par le Parlement et accepté par le peuple en votation. Les coûts totaux du F-35A, acquisition et fonctionnement compris, s'élèvent pour les trente prochaines années à quelque 15,5 milliards de francs. Les coûts de fonctionnement correspondent à peu près au double du prix d'acquisition. L'offre ferme couvre les coûts d'acquisition et les frais d'utilisation encourus par le fournisseur sur une durée de dix ans.

La Suisse acquiert les F-35A au gouvernement des États-Unis par l'entremise du programme américain Foreign Military Sales (FMS). Les conditions sont identiques à celles qui s'appliquent aux États-Unis même. Les États-Unis gèrent l'acquisition à travers leurs propres contrats avec l'industrie américaine. Le programme F-35 est placé sous la supervision globale et transparente du Congrès américain et du ministère américain de la Défense. La Suisse en tire profit.

Le coût du système Patriot est lui aussi inférieur au plafond de deux milliards de francs prévu par le Conseil fédéral pour l'acquisition du système de défense sol-air de grande portée. Les coûts globaux s'élèvent à quelque 3,6 milliards de francs, coûts de fonctionnement compris sur trente ans. L'acquisition de Patriot se fait également auprès du gouvernement des États-Unis à travers FMS.

La Confédération finance l'acquisition et le fonctionnement des F-35A et des unités de Patriot sur le budget de l'armée. Cet investissement dans la sécurité va porter ses fruits sur plusieurs décennies.

Vidéo : comment la Suisse compte financer la protection contre les menaces aériennes



## Les acquisitions renforcent l'industrie suisse.

L'acquisition du nouvel avion de combat F-35A et du système de défense sol-air Patriot renforce en particulier l'industrie suisse. En effet, le fabricant du F-35A doit compenser 60 % de la valeur contractuelle, et celui du système Patriot 100 %, en confiant des mandats en Suisse. Dans ce contexte, obligation est faite aux deux entreprises concernées de tenir compte de toutes les régions du pays, et de s'adresser en particulier à l'industrie suisse de la sécurité.

Les affaires compensatoires servent avant tout à renforcer le secteur de la sécurité et, au-delà, la marge d'action de la Suisse en matière de politique de sécurité. Elles permettent aux entreprises suisses actives dans le domaine de la sécurité d'accéder à des technologies de pointe et de renforcer leurs capacités, et de s'ouvrir ainsi de nouveaux débouchés, avec un bénéfice durable, au-delà des obligations créées par les affaires compensatoires.

Dans le cadre de son offre, Lockheed Martin a soumis un programme d'affaires compensatoires pour le F-35A. Parmi les divers projets figurent notamment la fabrication de verrières aéronautiques, la maintenance des réacteurs et la construction d'un centre cyber dédié au F-35A pour la détection des cybermenaces. En ce qui concerne les affaires compensatoires pour Patriot, le plan fourni prévoit notamment la fabrication de groupes de composants électroniques ou l'adaptation de composants de systèmes sur les véhicules européens. Les projets respectent la répartition régionale et connaissent une évolution continue.

Les obligations de compensation doivent être remplies dans leur intégralité au plus tard quatre ans après la dernière livraison. À défaut, des pénalités conventionnelles sont prévues, qui ne dispensent ni Lockheed Martin ni Raytheon de devoir remplir pleinement leurs obligations en matière d'affaires compensatoires.

L'important est d'assurer une transparence maximale. Toutes les entreprises bénéficiant d'affaires compensatoires figurent dans un registre accessible au public.

